

Affaire suivie par :  
IA-IPR EVS  
Mél : [iprevs@ac-lyon.fr](mailto:iprevs@ac-lyon.fr)

Lyon, le 19 septembre 2025

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon Cedex 07

Les IA-IPR Etablissements et vie scolaire  
à

Mesdames et Messieurs les CPE  
Mesdames et Messieurs les professeurs documentalistes

s/c de Mesdames et Messieurs les personnels de direction

**Objet : lettre de rentrée des IA-IPR Établissements et vie scolaire**

En cette rentrée, l'inspection pédagogique Établissements et vie scolaire vous adresse conjointement, conseillers principaux d'éducation et professeurs documentalistes, ces mots de bienvenue tout d'abord pour celles et ceux qui rejoignent l'académie de Lyon ou qui entrent dans les métiers du professorat et de l'éducation en qualité de stagiaire.

L'équipe des IA-IPR EVS vous remercie d'ores et déjà, toutes et tous, pour l'engagement qui est le vôtre au quotidien dans la préparation de rentrée, veillant à un accueil le plus serein possible dans l'accomplissement de vos missions respectives, pour pouvoir répondre à la mission de l'école :

*« tenir la promesse républicaine de l'école : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous »*<sup>1</sup>. Lors des réunions de rentrée, Madame la Rectrice, Anne BISAGNI-FAURE, a réaffirmé son engagement dans différentes orientations. Elle a rappelé que les priorités académiques concernaient : la mise en place des groupes de besoin en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, les dispositifs de réussite en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, la révision du projet d'évaluation au lycée, l'élaboration du projet d'évaluation au collège ainsi que le programme pluriannuel d'orientation (PPO).

**Priorités nationales déclinées aux métiers de CPE et de professeur documentaliste**

Pour y parvenir, la circulaire de rentrée ministérielle propose un nouveau format interactif dont les liens vous fourniront références et cadres réglementaires. Dans cette démarche de cohésion et d'efficacité, les priorités fixées par le ministère nous ont été réaffirmées à la rentrée : **protéger l'école et préparer notre jeunesse**<sup>2</sup>.

Dans le cadre de vos missions<sup>3</sup> et contextes d'établissement, ce peut être collectivement :

- **protéger** par un cadre sûr et apaisé, où la santé mentale des jeunes est une préoccupation de tous les instants : déploiement des protocoles de santé mentale, usage raisonné du numérique par la communauté (droit à la « déconnexion », « portable en pause » au collège, formation aux compétences numériques Pix – intelligence artificielle générative, accompagnement de la parentalité), mise en œuvre du plan « brisons le silence, agissons ensemble » éclairant les instances démocratiques par des sondages (voyages, internat) ;
- **préparer** par le déploiement de l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité au collège et au lycée (EVARS)<sup>4</sup>, des nouveaux programmes d'EMC<sup>5</sup> en 4<sup>e</sup> et en 1<sup>ère</sup> dont l'EMI est

<sup>1</sup> Circulaire de rentrée du 3 juillet 2025

<sup>2</sup> Courriel du 29 août 2025 aux professeurs de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<sup>3</sup> Circulaire du 10 août 2015 pour les CPE ; du 28 juillet 2017 pour les professeurs documentalistes ; référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1<sup>er</sup> juillet 2013

<sup>4</sup> BO du 10 février 2025

<sup>5</sup> BO du 13 juin 2024

un des piliers ; par des parcours éducatifs renforcés (heures dédiées en 4<sup>e</sup> aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information et à l'environnement <sup>6</sup> co pilotés par le professeur documentaliste).

Enfin, forts de vos appétences et compétences professionnelles dans l'accompagnement des parcours de formation, vous pourrez contribuer à la formalisation en établissement du plan pluriannuel d'orientation (PPO), afin que chaque jeune, en particulier chaque jeune fille, choisisse son avenir <sup>7</sup>.

Pour tout cela, l'inspection Etablissements et vie scolaire saura vous accompagner, individuellement ou en équipe, dans ses missions d'appui, de conseils et d'expertise, à l'échelle de l'établissement ou du bassin selon les besoins que vous pourrez exprimer.

### Composition de l'équipe

Pour l'année 2025-2026, l'équipe des IA-IPR EVS évolue et est composée de cinq membres :

- Arnaud Leguy, nouvel IA-IPR EVS qui arrive de l'académie de Nantes ;
- Thomas Hubert, qui quitte ses fonctions de conseiller technique auprès de la Rectrice pour devenir IA-IPR EVS en remplacement de Corine Benucci, doyenne des IA-IPR ;
- Béatrice Chirouze, Malika Saidi et Damien Durand déjà en poste l'an passé.

L'équipe tient à saluer le professionnalisme et l'engagement de Nathalie Beaulieu qui quitte l'équipe des IA-IPR EVS et est désormais missionnée au contrôle des établissements privés sous contrat. Lauréat de concours, notre collègue Sylvain REY a, quant à lui, rejoint l'académie de Versailles.

### Modalités de communication avec les IA-IPR EVS

Les modalités de communication à utiliser sont les suivantes, dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- par courrier électronique de préférence (depuis votre adresse professionnelle exclusivement) ;
  - o les adresses sont listées ci-dessous ;
  - o vous avez également la possibilité d'envoyer un message sur l'adresse fonctionnelle [iprevs@ac-lyon.fr](mailto:iprevs@ac-lyon.fr) (préciser l'objet et l'IA-IPR destinataire) ; dans ce cas, tous les IA-IPR EVS peuvent consulter votre message.
- par SMS pour nous signaler un besoin d'échanger et convenir d'un rendez-vous téléphonique et/ou de nous permettre de prendre rapidement connaissance d'une situation ;
- par téléphone, en cas de situation urgente, et après avoir pris l'attache des conseillers techniques EVS (CT-EVS).

### Répartition des bassins

| BASSINS                 | REFERENTS BASSINS                                                                        |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| AIN EST                 | Béatrice CHIROUZE                                                                        |
| LYON NORD               | <a href="mailto:beatrice.chirouze@ac-lyon.fr">beatrice.chirouze@ac-lyon.fr</a>           |
| LYON NORD EST           | 06 27 74 66 10                                                                           |
| LOIRE SUD               | Damien DURAND                                                                            |
| LYON OUEST              | <a href="mailto:damien.durand1@ac-lyon.fr">damien.durand1@ac-lyon.fr</a>                 |
|                         | 06 46 14 73 12                                                                           |
| BEAUJOLAIS VAL DE SAONE | Thomas HUBERT                                                                            |
| LOIRE NORD              | <a href="mailto:thomas-francois.hubert@ac-lyon.fr">thomas-francois.hubert@ac-lyon.fr</a> |
| RHONE SUD EST           | 06 35 15 39 26                                                                           |
| AIN OUEST               | Arnaud LEGUY                                                                             |
| MONTS DU LYONNAIS       | <a href="mailto:arnaud.leguy@ac-lyon.fr">arnaud.leguy@ac-lyon.fr</a>                     |
| LYON EST                | 07 76 61 46 66                                                                           |
| AIN SUD                 | Malika SAIDI                                                                             |
| LOIRE CENTRE            | <a href="mailto:malika.saidi@ac-lyon.fr">malika.saidi@ac-lyon.fr</a>                     |
| RHONE SUD               | 06 80 95 67 37                                                                           |

<sup>6</sup> Cf. [vademecum](#) éduquer à la citoyenneté au cycle 4

<sup>7</sup> Cf Plan « Avenir » et plan « Filles et Maths ».

## **Répartition des missions académiques transversales**

Dans le cadre de leurs missions, les IA-IPR EVS sont référents de missions académiques transversales :

- la lutte contre le harcèlement, l'école promotrice de santé, le collectif documentation et le remplacement : Béatrice CHIROUZE ;
- le programme de travail académique des corps d'inspection (en lien avec le projet d'académie en cours d'élaboration), le recrutement des personnels de direction faisant fonction : Damien DURAND ;
- les internats d'excellence, le collectif CPE et le remplacement : Arnaud LEGUY ;
- les évaluations des unités d'enseignement, le plan « Filles et STEM » : Malika SAIDI.

## **Rendez-vous de carrière**

Dans le cadre des rendez-vous de carrière ainsi que de l'évaluation des personnels stagiaires, l'IA-IPR EVS référent de votre bassin reviendra vers vous et votre chef d'établissement afin de confirmer les modalités de ce rendez-vous.

Le Guide du rendez-vous de carrière <sup>8</sup> est à votre disposition pour le préparer ainsi que le référentiel des compétences métiers<sup>3</sup>, qui constitue le cadre de référence de votre métier, sur lequel nous nous appuyons tout au long de votre carrière.

L'équipe des IA-IPR EVS est à vos côtés pour vous accompagner dans toutes les perspectives de développement de compétences professionnelles. Vous pouvez nous en faire part à tout moment.

## **Accompagnement des métiers de CPE et professeur documentaliste**

Forte de son expertise, l'équipe des IA-IPR EVS veut soutenir et encourager l'évolution de vos pratiques professionnelles par des temps de collaboration existants ou à initier : le collectif documentation poursuivra ses travaux d'échanges et de recherches, tandis que le collectif CPE sera relancé à partir de représentants CPE de bassins volontaires, mobilisés pour définir ensemble les besoins et collaborations.

## **Espaces et outils numériques**

Dans la continuité des travaux impulsés, les espaces et outils vont être pilotés et améliorés : nous remercions particulièrement les acteurs qui les font vivre et ceux qui vont les faire évoluer.

Ainsi, l'espace web documentation de l'académie de Lyon poursuivra la mise en commun de ressources en ligne : cadres réglementaires, ressources pédagogiques et articles, via l'adresse :

<https://espacedocweb.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>.

Dans la même démarche, l'inspection souhaite mettre à disposition le digipad CPE, en cours de réalisation, pour l'enrichir par une approche thématisée des ressources.

Pour tous les outils, si vous souhaitez apporter votre expérience ou contribution, vous pouvez vous rapprocher de l'équipe des IA-IPR EVS à tout moment.

## **Listes académiques de diffusion**

D'une manière générale, les listes de diffusion académiques, liste CPE et liste professeurs documentalistes, sont autant d'outils de communication que l'équipe d'IA-IPR EVS vous encourage à utiliser pour vos échanges professionnels entre pairs.

## **Réunions de bassin**

Essentielles aux développements des réseaux, les réunions de bassin sont reconduites. Les modalités seront prochainement précisées par l'équipe des IA-IPR EVS aux animatrices et animateurs de bassin.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement et votre professionnalisme au service de la réussite des jeunes qui nous sont confiés et ainsi contribuer à tenir la promesse républicaine de l'école. Pour ce faire, vous pouvez assurément compter sur l'accompagnement de l'équipe des IA-IPR EVS à vos côtés.

Très belle rentrée et année scolaire à venir.

L'équipe des IA-IPR EVS de l'Académie de Lyon

---

<sup>8</sup> Cf. la page du site ministériel dédiée au PPCR dont le [Guide du rendez vous de carrière](#)